

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Ville de Chalonnes sur Loire (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21490063100018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHALONNES SUR LOIRE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget Principal Ville (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	67
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	71
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	72
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	76
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	78
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	79
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	81
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	82
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	83
A4 - Etat des provisions	84
A5 - Etalement des provisions	85
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	86
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	87
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	89
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	90

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	91
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	94
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	95
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	96
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	97
B1.6 - Etat des engagements reçus	98
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	99
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	100
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	101
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	102

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	103
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	107
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	108
C3.2 - Liste des établissements publics créés	109
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	110
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	111

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	112
--	-----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Ville de Chalonnes sur Loire Budget Principal Ville	BP 2018
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6694
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	113
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes Loire Layon Aubance	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4875644	5555055	814.643643	1008.839219

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1092	1033
2	Produit des impositions directes/population	379	471
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 113	1164
4	Dépenses d'équipement brut/population	539	265
5	Encours de dette/population	755	842
6	DGF/population	172	157
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,17 %	50.84 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,17 %	96.90 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	48,44 %	22.76 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	67,57 %	72.38 %

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- **avec** (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 516 627,16	7 588 716,57
+		
R		
R		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 927 910,59
=		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 516 627,16	9 516 627,16

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 770 410,33	4 425 427,65
+		
R		
R		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	360 870,63	1 023 590,40
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 317 737,09	(si solde positif) 0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 449 018,05	5 449 018,05

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	14 965 645,21	14 965 645,21

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 782 679,00	0,00	1 733 560,00	1 733 560,00	1 733 560,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 115 990,00	0,00	4 179 119,23	4 179 119,23	4 179 119,23
014	Atténuations de produits	200,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
65	Autres charges de gestion courante	791 900,00	0,00	784 950,60	784 950,60	784 950,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 690 769,00	0,00	6 700 429,83	6 700 429,83	6 700 429,83
66	Charges financières	108 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 810 869,00	0,00	7 309 429,83	7 309 429,83	7 309 429,83
023	Virement à la section d'investissement (5)	501 456,00		2 008 797,33	2 008 797,33	2 008 797,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	181 600,00		198 400,00	198 400,00	198 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		683 056,00		2 207 197,33	2 207 197,33	2 207 197,33
TOTAL		7 493 925,00	0,00	9 516 627,16	9 516 627,16	9 516 627,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 516 627,16
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	205 800,00	0,00	162 750,00	162 750,00	162 750,00
70	Produits services, domaine et ventes div	936 005,00	0,00	973 377,00	973 377,00	973 377,00
73	Impôts et taxes	3 778 000,00	0,00	3 851 056,57	3 851 056,57	3 851 056,57
74	Dotations et participations	2 276 570,00	0,00	2 156 500,00	2 156 500,00	2 156 500,00
75	Autres produits de gestion courante	287 550,00	0,00	332 033,00	332 033,00	332 033,00
Total des recettes de gestion courante		7 483 925,00	0,00	7 475 716,57	7 475 716,57	7 475 716,57
76	Produits financiers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 493 925,00	0,00	7 478 716,57	7 478 716,57	7 478 716,57
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
TOTAL		7 493 925,00	0,00	7 588 716,57	7 588 716,57	7 588 716,57

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 927 910,59
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 516 627,16
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 097 197,33	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2018

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 150,00	19 797,00	400 460,00	400 460,00	420 257,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	28 544,53	27 500,00	27 500,00	56 044,53
21	Immobilisations corporelles	2 542 450,00	312 529,10	2 753 750,33	2 753 750,33	3 066 279,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	26 350,00	26 350,00	26 350,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 548 600,00	360 870,63	3 208 060,33	3 208 060,33	3 568 930,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	401 000,00	0,00	406 000,00	406 000,00	406 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	421 000,00	0,00	426 000,00	426 000,00	426 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 969 600,00	360 870,63	3 634 060,33	3 634 060,33	3 994 930,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		26 350,00	26 350,00	26 350,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		136 350,00	136 350,00	136 350,00
	TOTAL	2 969 600,00	360 870,63	3 770 410,33	3 770 410,33	4 131 280,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 317 737,09
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 449 018,05
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	61 170,00	784 936,15	300 863,00	300 863,00	1 085 799,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 010 374,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 071 544,00	784 936,15	850 863,00	850 863,00	1 635 799,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	215 000,00	238 654,25	548 000,00	548 000,00	786 654,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	655 017,32	655 017,32	655 017,32
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
	Total des recettes financières	215 000,00	238 654,25	1 341 017,32	1 341 017,32	1 579 671,57
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 286 544,00	1 023 590,40	2 191 880,32	2 191 880,32	3 215 470,72

Ville de Chalonnnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement (4)	501 456,00		2 008 797,33	2 008 797,33	2 008 797,33
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (4)	181 600,00		198 400,00	198 400,00	198 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		26 350,00	26 350,00	26 350,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		683 056,00		2 233 547,33	2 233 547,33	2 233 547,33
TOTAL		2 969 600,00	1 023 590,40	4 425 427,65	4 425 427,65	5 449 018,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 449 018,05
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 097 197,33

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 733 560,00		1 733 560,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 179 119,23		4 179 119,23
014	Atténuations de produits	2 800,00		2 800,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	784 950,60		784 950,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	99 000,00	0,00	99 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	198 400,00	198 400,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	500 000,00		500 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 008 797,33	2 008 797,33
Dépenses de fonctionnement – Total		7 309 429,83	2 207 197,33	9 516 627,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 516 627,16
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	406 000,00	0,00	406 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	420 257,00	0,00	420 257,00
204	Subventions d'équipement versées	56 044,53	0,00	56 044,53
21	Immobilisations corporelles (6)	3 066 279,43	136 350,00	3 202 629,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	26 350,00	0,00	26 350,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement – Total		3 994 930,96	136 350,00	4 131 280,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 317 737,09
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 449 018,05
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	162 750,00		162 750,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	973 377,00		973 377,00
71	Production stockées (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		110 000,00	110 000,00
73	Impôts et taxes	3 851 056,57		3 851 056,57
74	Dotations et participations	2 156 500,00		2 156 500,00
75	Autres produits de gestion courante	332 033,00	0,00	332 033,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 478 716,57	110 000,00	7 588 716,57

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 927 910,59
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 516 627,16
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	786 654,25	0,00	786 654,25
13	Subventions d'investissement	1 085 799,15	0,00	1 085 799,15
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	550 000,00	0,00	550 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	26 350,00	26 350,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		198 400,00	198 400,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 008 797,33	2 008 797,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 000,00		138 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 560 453,40	2 233 547,33	4 794 000,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	655 017,32
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 449 018,05
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 782 679,00	1 733 560,00	1 733 560,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	124 700,00	319 580,00	319 580,00
60611	Eau et assainissement	40 000,00	38 370,00	38 370,00
60612	Energie - Electricité	187 000,00	197 150,00	197 150,00
60621	Combustibles	80 000,00	71 300,00	71 300,00
60622	Carburants	18 350,00	17 590,00	17 590,00
60623	Alimentation	200 000,00	14 735,00	14 735,00
60628	Autres fournitures non stockées	52 064,00	71 860,00	71 860,00
60631	Fournitures d'entretien	24 390,00	22 100,00	22 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	32 950,00	36 860,00	36 860,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	8 750,00	17 250,00	17 250,00
6064	Fournitures administratives	5 150,00	7 600,00	7 600,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	17 150,00	17 650,00	17 650,00
6067	Fournitures scolaires	16 460,00	16 270,00	16 270,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	28 000,00	28 000,00
611	Contrats de prestations de services	93 900,00	58 290,00	58 290,00
6132	Locations Immobilières	155 000,00	150 400,00	150 400,00
6135	Locations mobilières	32 900,00	29 200,00	29 200,00
61521	Entretien terrains	36 000,00	51 500,00	51 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	47 250,00	47 250,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	25 000,00	25 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	14 800,00	14 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 000,00	13 930,00	13 930,00
6156	Maintenance	62 000,00	60 130,00	60 130,00
6161	Multirisques	11 350,00	8 730,00	8 730,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	150,00	150,00
6168	Autres primes d'assurance	18 570,00	19 935,00	19 935,00
6182	Documentation générale et technique	3 300,00	3 555,00	3 555,00
6184	Versements à des organismes de formation	30 000,00	24 990,00	24 990,00
6188	Autres frais divers	500,00	320,00	320,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 360,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	8 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	1 500,00	1 100,00	1 100,00
6231	Annonces et insertions	2 150,00	1 200,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	95 300,00	82 900,00	82 900,00
6236	Catalogues et imprimés	50 000,00	51 950,00	51 950,00
6241	Transports de biens	7 000,00	6 800,00	6 800,00
6247	Transports collectifs	38 850,00	25 750,00	25 750,00
6251	Voyages et déplacements	1 800,00	800,00	800,00
6256	Missions	3 000,00	4 050,00	4 050,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	15 775,00	15 775,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	38 400,00	38 400,00
627	Services bancaires et assimilés	295,00	3 600,00	3 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 160,00	9 000,00	9 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	500,00	500,00
6284	Redevances pour services rendus	25 000,00	24 000,00	24 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	22 780,00	23 040,00	23 040,00
6288	Autres services extérieurs	4 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	50 000,00	36 000,00	36 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 000,00	7 200,00	7 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 115 990,00	4 179 119,23	4 179 119,23
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	21 745,00	21 745,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 000,00	12 232,59	12 232,59
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	100,00	100,00	100,00

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 730,00	42 295,33	42 295,33
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 500,00	7 330,34	7 330,34
64111	Rémunération principale titulaires	1 701 000,00	1 739 686,41	1 739 686,41
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	52 100,00	53 899,92	53 899,92
64118	Autres Indemnités titulaires	218 000,00	241 820,03	241 820,03
64131	Rémunérations non tit.	717 600,00	735 583,06	735 583,06
64168	Autres emplois d'insertion	115 100,00	46 671,31	46 671,31
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	494 600,00	510 618,05	510 618,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites	547 360,00	567 482,52	567 482,52
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	50 700,00	48 115,32	48 115,32
6455	Cotisations pour assurance du personnel	86 000,00	83 419,35	83 419,35
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	200,00	200,00	200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	300,00	9 000,00	9 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	30 000,00	29 920,00	29 920,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 700,00	17 000,00	17 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	12 000,00	12 000,00
014	Atténuations de produits	200,00	2 800,00	2 800,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	300,00	300,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	0,00	2 500,00	2 500,00
739118	Autres reversements de fiscalité	200,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	791 900,00	784 950,60	784 950,60
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	400,00	400,00	400,00
6531	Indemnités	111 000,00	113 850,60	113 850,60
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	5 100,00	5 100,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6536	Frais de représentation du maire	100,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	100,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	7 500,00	7 500,00
6542	Créances éteintes	5 500,00	5 000,00	5 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	80 700,00	65 000,00	65 000,00
6557	Contribut* politique de l'habitat	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 600,00	3 700,00	3 700,00
657362	Subv. fonct. CCAS	130 000,00	122 200,00	122 200,00
65737	Autres établissements publics locaux	3 000,00	650,00	650,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	425 000,00	447 050,00	447 050,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 690 769,00	6 700 429,83	6 700 429,83
66	Charges financières (b)	108 000,00	99 000,00	99 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	88 000,00	95 000,00	95 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	-4 000,00	-4 000,00
666	Pertes de change	15 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 100,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 100,00	3 500,00	3 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	6 500,00	6 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 810 869,00	7 309 429,83	7 309 429,83
023	Virement à la section d'investissement	501 456,00	2 008 797,33	2 008 797,33
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	181 600,00	198 400,00	198 400,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	181 600,00	198 400,00	198 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		683 056,00	2 207 197,33	2 207 197,33
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		683 056,00	2 207 197,33	2 207 197,33

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 493 925,00	9 516 627,16	9 516 627,16

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 516 627,16
--	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	205 800,00	162 750,00	162 750,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	194 800,00	153 750,00	153 750,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	11 000,00	9 000,00	9 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	936 005,00	973 377,00	973 377,00
7021	Ventes de récoltes	750,00	600,00	600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 200,00	19 800,00	19 800,00
70312	Redevances funéraires	800,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	50 000,00	53 000,00	53 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7066	Redevances services à caractère social	194 000,00	185 250,00	185 250,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	370 000,00	370 800,00	370 800,00
70688	Autres prestations de services	2 400,00	2 000,00	2 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 700,00	6 300,00	6 300,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	103 000,00	118 427,00	118 427,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	120 465,00	120 500,00	120 500,00
70873	Remb. frals par les C.C.A.S.	2 050,00	2 200,00	2 200,00
70878	Remb. frals par d'autres redevables	40 640,00	47 500,00	47 500,00
73	Impôts et taxes	3 778 000,00	3 851 056,57	3 851 056,57
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 822 000,00	2 535 056,57	2 535 056,57
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
73211	Attribution de compensation	675 000,00	991 000,00	991 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et Intercom	134 000,00	105 000,00	105 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	1 000,00	1 000,00
7336	Droits de place	37 000,00	39 000,00	39 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	110 000,00	170 000,00	170 000,00
74	Dotations et participations	2 276 570,00	2 156 500,00	2 156 500,00
7411	Dotation forfaitaire	630 000,00	619 000,00	619 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	440 000,00	368 000,00	368 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	175 000,00	166 000,00	166 000,00
744	FCTVA	0,00	9 800,00	9 800,00
74718	Autres participations Etat	75 000,00	40 200,00	40 200,00
7472	Participat° Régions	10 880,00	8 500,00	8 500,00
7473	Participat° Départements	2 240,00	2 250,00	2 250,00
74741	Participat° Communes du GFP	1 500,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	10 000,00	10 600,00	10 600,00
74758	Participat° Autres groupements	2 500,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	516 050,00	486 850,00	486 850,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	200,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	11 000,00	2 000,00	2 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	22 000,00	19 000,00	19 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	89 000,00	129 000,00	129 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	5 000,00	5 000,00
7488	Autres attributions et participations	291 200,00	290 300,00	290 300,00
75	Autres produits de gestion courante	287 550,00	332 033,00	332 033,00
752	Revenus des immeubles	285 550,00	329 833,00	329 833,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	2 000,00	2 200,00	2 200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 483 925,00	7 475 716,57	7 475 716,57
76	Produits financiers (b)	10 000,00	0,00	0,00
766	Gains de change	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	10 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 000,00	3 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	3 000,00	3 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 493 925,00	7 478 716,57	7 478 716,57
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	110 000,00	110 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	110 000,00	110 000,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	110 000,00	110 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 493 925,00	7 588 716,57	7 588 716,57

+

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
-----------------------------------	--	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		1 927 910,59
--	--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		9 516 627,16
--	--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 150,00	400 460,00	400 460,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	57 500,00	57 500,00
2033	Frais d'insertion	0,00	300 000,00	300 000,00
2051	Concessions, droits similaires	6 150,00	22 960,00	22 960,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	27 500,00	27 500,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	12 500,00	12 500,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 542 450,00	2 753 750,33	2 753 750,33
2111	Terrains nus	35 000,00	555 758,69	555 758,69
2112	Terrains de voirie	464 000,00	690 308,00	690 308,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	25 400,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	48 000,00	22 800,00	22 800,00
2118	Autres terrains	0,00	60 000,00	60 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00	22 000,00	22 000,00
21311	Hôtel de ville	6 700,00	108 700,00	108 700,00
21312	Bâtiments scolaires	67 950,00	614 700,00	614 700,00
21318	Autres bâtiments publics	1 703 600,00	309 653,64	309 653,64
2132	Immeubles de rapport	4 100,00	1 500,00	1 500,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	15 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	10 000,00	42 360,00	42 360,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 750,00	28 500,00	28 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 900,00	20 600,00	20 600,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	1 700,00	1 700,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	115 000,00	115 000,00
2182	Matériel de transport	45 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 850,00	45 820,00	45 820,00
2184	Mobilier	5 400,00	6 100,00	6 100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	80 800,00	98 250,00	98 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	26 350,00	26 350,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes Immo. incorp.	0,00	26 350,00	26 350,00
Total des dépenses d'équipement		2 548 600,00	3 208 060,33	3 208 060,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	401 000,00	406 000,00	406 000,00
1641	Emprunts en euros	322 000,00	338 000,00	338 000,00
1643	Emprunts en devises	38 000,00	27 000,00	27 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	38 000,00	40 000,00	40 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		421 000,00	426 000,00	426 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 969 600,00	3 634 060,33	3 634 060,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	110 000,00	110 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	110 000,00	110 000,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	110 000,00	110 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	26 350,00	26 350,00
2112	Terrains de voirie	0,00	26 350,00	26 350,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	136 350,00	136 350,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 969 600,00	3 770 410,33	3 770 410,33

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		360 870,63
-----------------------------------	--	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		1 317 737,09
---	--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 449 018,05
---	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	61 170,00	300 863,00	300 863,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	11 670,00	53 003,00	53 003,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	1 541,00	1 541,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	1 697,00	1 697,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	6 000,00	6 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	49 500,00	80 000,00	80 000,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	158 622,00	158 622,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 010 374,00	550 000,00	550 000,00
1641	Emprunts en euros	2 010 374,00	550 000,00	550 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 071 544,00	850 863,00	850 863,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	215 000,00	1 203 017,32	1 203 017,32
10222	FCTVA	181 000,00	453 000,00	453 000,00
10226	Taxe d'aménagement	34 000,00	95 000,00	95 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	655 017,32	655 017,32
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	138 000,00	138 000,00
Total des recettes financières		215 000,00	1 341 017,32	1 341 017,32
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 286 544,00	2 191 880,32	2 191 880,32
021	Virement de la sect° de fonctionnement	501 456,00	2 008 797,33	2 008 797,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	181 600,00	198 400,00	198 400,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 600,00	4 600,00	4 600,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	1 800,00	1 800,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	2 600,00	2 600,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 400,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	2 400,00	2 400,00
28051	Concessions et droits similaires	20 100,00	22 000,00	22 000,00
281571	Matériel roulant	16 600,00	18 500,00	18 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 600,00	5 000,00	5 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	28 000,00	27 000,00	27 000,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	200,00	100,00	100,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	13 600,00	18 500,00	18 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	41 000,00	41 000,00
28184	Mobilier	14 000,00	10 500,00	10 500,00
28188	Autres immo. corporelles	41 500,00	43 500,00	43 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		683 056,00	2 207 197,33	2 207 197,33
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	26 350,00	26 350,00

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	26 350,00	26 350,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		683 056,00	2 233 547,33	2 233 547,33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 969 600,00	4 425 427,65	4 425 427,65

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 023 590,40
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 449 018,05
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 4 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 200,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : SALLE CALONNA

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 500,00	0,00	b 0,00	b 9 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 500,00	0,00	0,00	9 500,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 500,00	0,00	0,00	4 200,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : GENDARMERIE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : CENTRE DES GOULIDONS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 49 348,13	0,00	b 0,00	b 10 540,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	49 348,13	0,00	0,00	10 540,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	49 348,13	0,00	0,00	8 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 33 345,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	33 345,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	33 345,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 543,13
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : RESERVE FONCIERE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 32 962,53	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	32 962,53	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	27 179,24	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	5 783,29	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-32 962,53
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 2 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-2 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 117 (1)
LIBELLE : HALLE DES MARINIERS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 6 700,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-6 700,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : EGLISE ST MAURILLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 4 680,00	0,00	b 0,00	b 33 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 680,00	0,00	0,00	33 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	4 680,00	0,00	0,00	33 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-37 680,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)
LIBELLE : CIMETIERE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 11 812,50	0,00	b 0,00	b 23 900,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	11 812,50	0,00	0,00	22 800,00
2116	Cimetières	0,00	11 812,50	0,00	0,00	22 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-35 712,50
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 23 100,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	23 100,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	21 600,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-23 100,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 138 (1)
LIBELLE : CINEMA

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 5 120,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 120,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 120,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1)
LIBELLE : PARCS DE JEUX

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 141 (1)
LIBELLE : COMMUNICATION

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 41 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-41 800,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 144 (1)
LIBELLE : FERME DU DESERT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 148 (1)
LIBELLE : HALTE GARDERIE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 2 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 700,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 33 440,47	0,00	b 0,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	28 544,53	0,00	0,00	15 000,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	28 544,53	0,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 895,94	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	4 895,94	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 440,47
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)
LIBELLE : TRESOR PUBLIC

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 1 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : FOYER DES JEUNES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 165 (1)
LIBELLE : MAISON DE L'ENFANCE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 10 938,32	0,00	b 0,00	b 9 050,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 938,32	0,00	0,00	9 050,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	6 966,00	0,00	0,00	4 700,00
2184	Mobilier	0,00	3 972,32	0,00	0,00	350,00
2188	Autres Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-19 988,32
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 173 (1)
LIBELLE : ESPACES PUBLICS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, Installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 175 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS DES ASSOCIATIONS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 179 (1)
LIBELLE : SALLE DE GYMNASTIQUE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 721,60	0,00	b 0,00	b 166 983,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 721,60	0,00	0,00	166 983,64
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 721,60	0,00	0,00	166 983,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 631 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	631 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	340 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	91 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	200 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	461 294,76
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 180 (1)
LIBELLE : PONT DU LOUET

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 184 (1)
LIBELLE : PARC DE LA DENISERIE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 19 295,13	0,00	b 0,00	b 60 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	19 295,13	0,00	0,00	60 000,00
2118	Autres terrains	0,00	19 295,13	0,00	0,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-79 295,13
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 186 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS CULTURELS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 700,00	0,00	b 0,00	b 1 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	700,00	0,00	0,00	1 700,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	700,00	0,00	0,00	1 700,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 400,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 187 (1)
LIBELLE : ENVIRONNEMENT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 17 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 25 968,00
13	Subventions d'investissement	0,00	25 968,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	6 000,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	19 968,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	8 468,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : COMPLEXE SPORTIF

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 6 873,06	0,00	b 0,00	b 10 770,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 873,06	0,00	0,00	10 770,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	5 604,06	0,00	0,00	10 770,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 269,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 643,06
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 190 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION LOCAUX ADMINISTRATIFS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 3 600,00	0,00	b 0,00	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 20 750,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 750,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	20 750,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-82 850,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 195 (1)
LIBELLE : TOUR SAINT PIERRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 25 764,60	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	25 764,60	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	25 764,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 13 441,15	d 0,00
13	Subventions d'investissement	13 441,15	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 441,15	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	7 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 323,45
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 196 (1)
LIBELLE : EX MR BRICOLAGE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 17 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 197 (1)
LIBELLE : CHAPELLE SAINTE BARBE DES MINES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 10 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 200,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 42 (1)
LIBELLE : ESPACES VERTS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 17 691,22	0,00	b 0,00	b 75 660,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	17 691,22	0,00	0,00	75 660,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	42 360,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	17 691,22	0,00	0,00	11 300,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-93 351,22
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)
LIBELLE : VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 83 846,95	0,00	b 0,00	b 496 658,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	83 846,95	0,00	0,00	457 808,00
2112	Terrains de voirie	0,00	77 067,32	0,00	0,00	426 308,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	3 671,71	0,00	0,00	28 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	3 107,92	0,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	26 350,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. Incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	26 350,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 80 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	80 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	80 000,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500 504,95
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53 (1)
LIBELLE : CAMPING

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 115 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 71 750,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	71 750,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	71 750,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 250,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 64 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 1 507,70	0,00	b 0,00	b 18 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 507,70	0,00	0,00	18 700,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	14 700,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
2184	Mobilier	0,00	1 507,70	0,00	0,00	0,00
2188	Autres Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 207,70
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 67 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE JOUBERT**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 620,00	0,00	b 0,00	b 604 100,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 620,00	0,00	0,00	604 100,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	1 620,00	0,00	0,00	600 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 565 491,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 491,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	12 253,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	1 541,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	1 697,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	550 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	550 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-40 229,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 71 (1)
LIBELLE : PARKING

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 5 400,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	5 400,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	5 400,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	5 400,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 76 (1)
LIBELLE : EGLISE NOTRE DAME

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81 (1)
LIBELLE : PISCINE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 5 792,30	0,00	b 0,00	b 250,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 792,30	0,00	0,00	250,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	5 692,40	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	99,90	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 30 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	30 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	30 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	23 957,70
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82 (1)
LIBELLE : GYMNASE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 1 050,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 050,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 91 (1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 26 837,18	0,00	b 0,00	b 66 320,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16 197,00	0,00	0,00	23 260,00
2031	Frais d'études	0,00	3 408,00	0,00	0,00	2 500,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	12 789,00	0,00	0,00	20 760,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 640,18	0,00	0,00	43 060,00
21311	Hôtel de ville	0,00	9 975,39	0,00	0,00	8 700,00
2183	Matériel de bureau et Informatique	0,00	113,99	0,00	0,00	32 410,00
2184	Mobilier	0,00	550,80	0,00	0,00	750,00
2188	Autres Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	20 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		20 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux		0,00		20 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-73 157,18
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 94 (1)
LIBELLE : IMMEUBLE 11 RUE NATIONALE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95 (1)
LIBELLE : MAISON DES ASSOCIATIONS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 2 938,94	0,00	b 0,00	b 1 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 938,94	0,00	0,00	1 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 938,94	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 938,94
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)										A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	945 759	727 620	0	622 800	9 320	188 554	0	11 750	0	1 002 718	125 540	3 634 060
- Equipements municipaux (2)		321 620	0	622 800	9 320	188 554	0	11 750	0	975 218	125 540	3 180 560
- Equip. non municipaux (s204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	27 500	0	27 500
• Opérations financières	945 759											945 759
Dépenses d'ordre	136 350											136 350
Total dépenses de l'exercice	1 082 109	727 620	0	622 800	9 320	188 554	0	11 750	0	1 002 718	125 540	3 770 410
RAR N-1 et reports	1 341 261	90 960	0	3 128	0	16 887	0	10 938	0	166 086	49 348	1 678 608
Total cumulé dépenses d'investissement	2 423 369	818 580	0	625 928	9 320	205 441	0	22 688	0	1 168 804	174 888	5 449 018
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 574 565	40 750	0	565 491	0	0	0	0	0	244 622	0	4 425 428
RAR N-1 et reports	238 654	46 786	0	0	0	661 000	0	0	0	5 400	71 750	1 023 590
Total cumulé recettes d'investissement	3 813 219	87 536	0	565 491	0	661 000	0	0	0	250 022	71 750	5 449 018

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 805 197	5 243 075	5 470	654 165	102 885	236 378	122 200	111 265	27 500	176 203	32 290	9 516 627
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 805 197	5 243 075	5 470	654 165	102 885	236 378	122 200	111 265	27 500	176 203	32 290	9 516 627
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	110 000	5 751 967	0	243 600	67 000	245 981	18 319	869 700	0	206 300	75 850	7 588 717
RAR N-1 et reports	1 927 911	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 927 911
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 037 911	5 751 967	0	243 600	67 000	245 981	18 319	869 700	0	206 300	75 850	9 516 627

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

										IV
										A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 105 632	818 580	0	625 928	9 320	205 441	0	22 688	0	1 168 804	174 888	4 131 281
Dépenses réelles		960 282	818 580	0	625 928	9 320	205 441	0	22 688	0	1 168 804	174 888	3 994 931
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	406 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	406 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	350 000	49 157	0	0	0	0	0	0	0	21 100	0	420 257
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 045	0	56 045
21	Immobilisations corporelles	599 282	363 423	0	625 928	9 320	205 441	0	22 688	0	1 065 310	174 888	3 066 279
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 350	0	26 350
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		136 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136 350
040	Opérat* ordre transfert entre sections	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
041	Opérations patrimoniales	26 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 350

RECETTES													
Total recettes investissement		3 813 219	87 536	0	565 491	0	661 000	0	0	0	250 022	71 750	5 449 018
Recettes réelles		1 579 672	87 536	0	565 491	0	661 000	0	0	0	250 022	71 750	3 215 471
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	138 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 441 672	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 441 672
13	Subventions d'investissement	0	87 536	0	15 491	0	661 000	0	0	0	250 022	71 750	1 085 799
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	550 000	0	0	0	0	0	0	0	550 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		2 233 547	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 233 547
021	Virement de la sect* de fonctionnement	2 008 797	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 008 797
040	Opérat* ordre transfert entre sections	198 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 400
041	Opérations patrimoniales	26 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 350

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 805 197	5 243 075	5 470	654 165	102 885	236 378	122 200	111 265	27 500	176 203	32 290	9 516 627
Dépenses réelles		598 000	5 243 075	5 470	654 165	102 885	236 378	122 200	111 265	27 500	176 203	32 290	7 309 430
011	Charges à caractère général	3 000	709 990	5 470	334 515	99 350	236 378	0	111 065	27 500	174 003	32 290	1 733 560
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 175 084	0	0	3 135	0	0	200	0	700	0	4 179 119
014	Atténuations de produits	0	2 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 800
022	Dépenses imprévues	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
65	Autres charges de gestion courante	0	341 201	0	319 650	400	0	122 200	0	0	1 500	0	784 951
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	95 000	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 000
67	Charges exceptionnelles	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	2 207 197	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 207 197
023	Virement à la section d'investissement	2 008 797	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 008 797
042	Opérat* ordre transfert entre sections	198 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 400
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		110 000	5 751 987	0	243 600	67 000	245 981	18 319	869 700	0	206 300	75 850	7 588 717
Recettes réelles		0	5 751 987	0	243 600	67 000	245 981	18 319	869 700	0	206 300	75 850	7 478 717
013	Atténuations de charges	0	162 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	162 750
70	Produits des services, du domaine, vente	0	119 527	0	173 000	53 000	123 681	18 319	277 800	0	185 900	22 150	973 377
73	Impôts et taxes	0	3 814 057	0	0	0	0	0	0	0	0	37 000	3 851 057
74	Dotations et participations	0	1 847 300	0	70 600	13 500	112 800	0	591 900	0	20 400	0	2 156 500
75	Autres produits de gestion courante	0	306 833	0	0	500	8 000	0	0	0	0	16 700	332 033
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	1 500	0	0	0	1 500	0	0	0	0	0	3 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
042	Opérat* ordre transfert entre sections	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTE93900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 580 625,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 080 625,00									
20024/206203	DEXIA	19/12/2002	26/12/2002	01/04/2003	150 000,00	F		3,390	2,757	EUR	T	P	N	A-1
20031/70001422829	CREDIT AGRICOLE	15/12/2003	29/12/2003	15/01/2004	250 000,00	V	E12M-MOY	2,193	2,255	EUR	M	P	N	A-1
20041/611859	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2004	24/12/2004	25/03/2005	350 000,00	V	EURBOR03M	2,288	2,179	EUR	T	P	N	A-1
20051/0246151	DEXIA	12/12/2005	27/12/2005	01/01/2007	450 000,00	F		2,932	2,966	EUR	A	C	N	A-1
20061/87070234	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2006	25/12/2006	25/11/2007	400 000,00	V	T4M	4,263	2,086	EUR	T	C	N	A-1
20071/87070345	CAISSE D'EPARGNE	03/12/2007	21/12/2007	25/03/2008	500 000,00	V	LIUSD03M	4,247	4,325	EUR	T	P	N	B-4
20081/7497146	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2008	25/12/2008	25/03/2009	900 000,00	V	E-LIBOR03M	3,149	1,128	EUR	T	P	N	A-1
20101/291682	DEXIA	03/11/2010	01/12/2010	01/03/2011	51 250,00	F		2,270	2,290	EUR	T	P	N	A-1
20102/291681	DEXIA	03/11/2010	01/12/2010	01/03/2011	29 375,00	F		2,270	2,290	EUR	T	P	N	A-1
20103/1182262	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/03/2011	20/12/2011	01/03/2026	100 000,00	V	LIVRET A	2,485	2,091	EUR	A	F	N	A-1
20112/1212575	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	30/12/2011	30/04/2012	01/02/2013	900 000,00	F		3,404	4,510	EUR	A	P	N	A-1
20161/MONE121430512795	LA BANQUE POSTALE	31/12/2016	31/12/2016	01/05/2017	1 000 000,00	F		1,360	1,384	EUR	T	C	N	-
20171/10000631907	CREDIT AGRICOLE	02/10/2017	04/10/2017	15/01/2018	1 000 000,00	F		1,300	1,307	EUR	T	C	N	-
1643 Emprunts en devises (total)					500 000,00									
20072/726001384	CREDIT AGRICOLE - DEVISES	10/12/2007	21/12/2007	21/01/2008	500 000,00	V	LUPY01M	1,433	1,976	EUR	M	C	N	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 000 000,00									
20073/70472	CACIB	03/12/2007	21/12/2007	15/03/2008	500 000,00	V	TAM	3,947	0,766	EUR	T	C	N	A-1
20104/90585	CACIB	17/12/2009	15/09/2010	15/09/2011	500 000,00	V	E-LIBOR03M	0,948	0,611	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 580 625,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 053 383,82					400 478,53	90 014,17	0,00	34 866,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 097 253,22					336 728,63	86 224,32	0,00	34 711,17
2002/4/206203	N	0,00	A-1	3 051,98	0,00	F		2,390	3 051,98	18,32	0,00	0,00
2003/170001422829	N	0,00	A-1	18 898,95	0,95	V	E12M-MOY	0,219	18 911,04	20,40	0,00	0,00
2004/1/611859	N	0,00	A-1	53 472,46	1,98	V	EURIBOR03M	1,500	26 536,12	653,28	0,00	6,73
2005/10246/51	N	0,00	A-1	138 272,04	3,00	F		2,590	33 253,66	3 581,25	0,00	2 719,98
2006/187070234	N	0,00	A-1	236 777,72	9,64	V	T4M	1,000	20 043,40	2 324,92	0,00	221,55
2007/187070345	N	0,00	B-4	300 293,48	9,97	V	LIUSD03M	4,200	24 822,81	12 393,41	0,00	192,83
2008/17497146	N	0,00	A-1	564 303,26	10,97	V	E-LIBOR03M	1,500	43 560,71	8 334,65	0,00	130,19
2010/1291682	N	0,00	A-1	35 882,03	12,91	F		2,270	2 401,02	794,18	0,00	63,33
2010/2291681	N	0,00	A-1	20 556,48	12,91	F		2,270	1 376,21	455,19	0,00	36,30
2010/3/1182262	N	0,00	A-1	100 000,00	8,16	V	LVRET A	1,800	0,00	1 800,00	0,00	1 500,00
2011/2/1212575	N	0,00	A-1	663 234,82	9,08	F		4,510	53 948,16	29 911,89	0,00	25 188,93
2016/1/MON5/214306/2795	N	0,00	-	962 500,00	19,07	F		1,360	50 000,00	12 835,00	0,00	2 068,33
2017/1/10000631907	N	0,00	-	1 000 000,00	16,77	F		1,300	58 823,52	13 101,83	0,00	2 583,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		250 000,40					25 443,90	488,36	0,00	12,45
2007/2/26001384	N	0,00	F-6	250 000,40	9,96	V	LLUPY01M	0,199	25 443,90	488,36	0,00	12,45
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		708 130,00					38 306,00	3 301,49	0,00	142,47
2007/3/70472	N	0,00	A-1	333 340,00	19,94	V	TAM	0,500	16 686,00	1 604,20	0,00	70,37
2010/4/90585	N	0,00	A-1	372 790,00	13,19	V	E-LIBOR03M	0,462	21 640,00	1 697,29	0,00	72,10
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Chalonnnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 053 383,62					400 478,53	90 014,17	0,00	34 866,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
2007187070345	CAISSE D'EPARGNE	500 000,00	300 293,48	4	20,00		LIUSD03M + 0	LIUSD03M + 0	0,00		4,200	12 393,41	0,00	5,94
TOTAL (B)		500 000,00	300 293,48						0,00			12 393,41	0,00	5,94
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
20072725001384	CREDIT AGRICOLE - DEVISES	500 000,00	250 000,40	6	20,00		LIJPY01M	LIJPY01M	0,00		0,199	488,36	0,00	4,95
TOTAL (F)		500 000,00	250 000,40						0,00			488,36	0,00	4,95
TOTAL GENERAL		1 000 000,00	550 293,88						0,00			12 881,77	0,00	10,89

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	50,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 540 589,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	5,94	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	300 293,48	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						4,95
	Montant en euros						250 000,40

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668		Produits c/768	Avant opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)							0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A2.7
AUTRES DETTES	

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	17/07/2006

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Equipement de cuisine - petit matériel d'équipement de cuisine (lave vaisselle...)	5	04/11/1996
L	Equipement de cuisine - gros matériel d'équipement de cuisine (four, meuble chauffant inox...)	10	04/11/1996
L	Equipement de cuisine - matériel électroménager (cafetière, mixer...)	2	04/11/1996
L	Equipement de garages et ateliers (petit matériel : scie circulaire....)	5	04/11/1996
L	Equipement de garages et ateliers (machines d'équipement des garages et ateliers pont de levage..)	10	04/11/1996
L	Equipements sportifs (tribune, aménagement des terrains,....)	10	04/11/1996
L	Matériel de transport (véhicule léger)	7	04/11/1996
L	Matériel de transport (vehicule utilitaire J9, tracteur...)	8	04/11/1996
L	Matériel de transport (poids lourds et gros engins....)	10	04/11/1996
L	Equipement des espaces verts et voirie - petit matériel (tondeuse, jardinière, tronçonneuse...)	5	04/11/1996
L	Equipement des ESP V et voirie - gros mat.entretien ESP V des stades et voirie	10	04/11/1996
L	Mobilier (mobilier administratif, scolaire, culturel..)	10	04/11/1996
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - mat.sportif	5	04/11/1996
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - instruments de musique	5	04/11/1996
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - mat. pédagogique	5	04/11/1996
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - matériel audiovisuel (télévision, caméra...)	5	04/11/1996
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - matériel festif (stand...)	5	04/11/1996
L	Matériel administratif et informatique (mini ordinateur...)	6	04/11/1996
L	Matériel administratif et informatique (micro ordinateur....)	4	04/11/1996
L	Matériel administratif et informatique (moyens d'impression micro...)	4	04/11/1996
L	Matériel administratif et informatique - gros matériel administratif (photocopieur...)	7	04/11/1996
L	Equipement des bâtiments - installations et appareils de chauffage	10	04/11/1996
L	Equipement des bâtiments - climatisation	5	04/11/1996
L	Equipement des bâtiments - installations téléphoniques	5	04/11/1996
L	Equipement des bâtiments - agencement et aménagement des bâtiments (isolation), inst électriques	15	04/11/1996
L	Mobilier urbain - bâtiments légers (abribus)	10	04/11/1996
L	Mobilier urbain - signalisation mobile	5	04/11/1996
L	Installations de voirie - Eclairage public	15	04/11/1996
L	Logiciels, études - logiciels informatiques	3	04/11/1996
L	Logiciels, études (étude, recherche, diagnostic)	5	04/11/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		425 000,00	I 425 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		405 000,00	405 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	338 000,00	338 000,00
1643	Emprunts en devises	27 000,00	27 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	40 000,00	40 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	425 000,00	360 870,63	1 317 737,09	2 103 607,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 893 197,33	III 2 893 197,33
Ressources propres externes de l'année (a)		548 000,00	548 000,00
10222	FCTVA	453 000,00	453 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	95 000,00	95 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 345 197,33	2 345 197,33
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 600,00	4 600,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 800,00	1 800,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	2 600,00	2 600,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 400,00	2 400,00
28051	Concessions et droits similaires	22 000,00	22 000,00
281571	Matériel roulant	18 500,00	18 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	5 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	27 000,00	27 000,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	100,00	100,00
28181	Installations générales, aménagt divers	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	18 500,00	18 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	41 000,00	41 000,00
28184	Mobilier	10 500,00	10 500,00
28188	Autres immo. corporelles	43 500,00	43 500,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 000,00	138 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 008 797,33	2 008 797,33

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 893 197,33	1 023 590,40	0,00	655 017,32	4 571 805,05

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 103 607,72
Ressources propres disponibles	IV	4 571 805,05
Solde	V = IV - II (6)	2 468 197,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		
		IV
		A9

A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée réelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					24 209,65	15 312,22											567,96	2 631,01
ASSOCIATION CALONNANIM	2015	P	20156/00021004807/Bande Dessinée Calonn Anim sur la Boule de Fort	Crédit Mutuel	6 709,65	3 717,14	2,34	M	F		1,258	F		1,250	-	EUR	37,75	1 524,53
SOCIETE LA BASSE ILE	2011	P	20111/00075420442/Acquisition bâtiment de l'association La Basse Ile	Crédit Agricole	17 500,00	11 595,08	8,60	M	F		4,932	F		4,780	-	EUR	530,21	1 106,48
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 168 160,53	1 557 660,52											46 760,71	229 690,46
PODELIHA	1982	X	82007/912272/Construction de 18 logements au Clos de l'Enfer	Caisse des Dépôts	626 569,42	25 796,68	1,16	A	F		0,000	F		0,000	-	EUR	761,01	25 796,68
PODELIHA	1982	X	82008/0906100/Construction de 18 logements au Clos de l'Enfer	Caisse des Dépôts	35 673,07	3 089,19	1,16	A	F		0,000	F		2,950	-	EUR	90,54	1 512,29
PODELIHA	1984	X	84001/09062/18/Construction de 18 logements au Clos de l'Enfer	Caisse des Dépôts	19 239,07	2 327,91	2,41	A	F		0,060	F		2,950	-	EUR	68,67	753,51
PODELIHA	1985	X	85001/0906115/Construction de 3 pavillons rue du Petit Anjou	Caisse des Dépôts	181 344,20	34 013,03	3,66	A	F		0,093	F		2,950	-	EUR	1 003,38	8 136,11

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital				
PODELIHA	1987	X	85003/253276/Construction de 5 pavillons à La Feuille d'Or	Caisse des Dépôts	111 196,31	17 006,15	3,66	A	V	LIVRET A	0,476	V	LIVRET A	3,466	-	EUR	1 886,22	5 447,13		
PODELIHA	2015	X	20153/5077151/Construction de 10 logements sociaux aux Ligerals	Caisse des Dépôts	32 500,00	30 712,77	36,39	A	V	LIVRET A	1,600	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	491,40	614,91		
PODELIHA	2015	X	20154/57077152/Construction de 10 logements sociaux aux Ligerals	Caisse des Dépôts	117 500,00	111 038,46	36,39	A	V	LIVRET A	1,600	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	1 776,62	2 223,13		
PODELIHA	1990	X	89002/1030149/Construction de 7 pavillons à La Feuille d'Or	Caisse des Dépôts	283 280,76	80 956,69	5,16	A	F		0,186	F		2,950	-	EUR	2 388,22	12 962,85		
PODELIHA	1987	X	94001/1030283/Construction de 6 pavillons au Grand Coteau	Caisse des Dépôts	350 632,74	171 357,46	12,08	A	F		0,516	F		2,950	-	EUR	5 055,05	14 463,40		
PODELIHA	1998	X	96001/0482684/Construction de 1 pavillon au Grand Coteau	Caisse des Dépôts	42 685,72	23 682,14	13,49	A	V	LIVRET A	0,788	V	LIVRET A	3,800	-	EUR	899,92	1 529,83		
PODELIHA	1998	X	96002/1030321/Construction de 5 pavillons au Grand Coteau	Caisse des Dépôts	219 526,68	108 892,78	13,49	A	V	LIVRET A	0,560	V	LIVRET A	2,950	-	EUR	3 212,34	8 366,32		
PODELIHA	1998	X	98001/5010719201/Construction de 20 logements Le Clos de l'Amangé	Dexia	182 938,82	48 027,97	3,62	A	F		0,000	F		4,810	-	EUR	2 134,14	11 751,15		
PODELIHA	1998	X	98003/0870013/Construction de 12 pavillons au Grand Coteau	Caisse des Dépôts	24 391,84	13 535,72	13,08	A	F		0,000	F		2,950	-	EUR	399,30	882,50		
PODELIHA	2009	P	20071/MIN252277/0266266/Construction de 8 logements sociaux rue Notre Dame	Dexia	87 500,00	81 643,35	40,55	A	V	LIVRET A	4,364	V	LIVRET A	4,130	-	EUR	3 371,87	792,35		
PODELIHA	2009	P	20072/MIN252264/0266251/Construction de 8 logements sociaux rue Notre Dame	Dexia	419 432,00	341 577,98	20,57	A	V	LIVRET A	37,746	V	LIVRET A	4,130	-	EUR	14 107,17	10 532,95		
PODELIHA	2015	X	20151/5077149/Construction de 10 logements sociaux aux Ligerals	Caisse des Dépôts	12 500,00	11 882,15	46,38	A	V	LIVRET A	0,800	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	95,06	209,25		
PODELIHA	2015	X	20152/5077150/Construction de 10 logements sociaux aux Ligerals	Caisse d'épargne	61 250,00	57 302,51	36,39	A	V	LIVRET A	0,800	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	458,42	1 336,94		
SPLA	2015	P	20155/4451386/Aménagement du lotissement des Ligerals	Caisse d'épargne	560 000,00	351 846,25	4,22	T	F		2,425	F		2,580	-	EUR	8 249,19	79 387,83		
SPLA	2013	P	20121/8274198/Lotissement des Ligerals	Caisse d'épargne	800 000,00	42 991,33	0,07	T	F		3,117	F		3,090	-	EUR	332,19	42 991,33		
TOTAL GENERAL					4 192 370,18	1 572 972,74											47 328,67	232 321,47		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	3 198,97
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	490 492,70
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	493 691,67
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 478 716,57

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,60
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			Badminton Chalonnais	Association	1 500,00
6574			Basket Chalonnais	Association	1 500,00
6574			Canoe Kayak	Association	600,00
6574			COS Athlétisme	Association	2 000,00
6574			COS Natation	Association	5 000,00
6574			Entente des Mauges	Association	75,00
6574			Foot F2C	Association	4 000,00
6574			Jeanne d'Arc	Association	500,00
6574			Karaté	Association	800,00
6574			Team Chalonnes Cyclisme	Association	800,00
6574			Tennis Chalonnais	Association	2 000,00
6574			Tennis de Table	Association	1 600,00
6574			Sarabande	Association	700,00
6574			Bien-être et relaxation	Association	300,00
6574			Volleyon	Association	300,00
6574			Académie de Loire	Association	1 800,00
6574			Académie de Loire : convention	Association	2 000,00
6574			Concert du patrimoine		
6574			Association Musicale Chalonnaise	Association	2 500,00
6574			Chorale " A Travers chants"	Association	600,00
6574			Groupe Folklorique La Sabotière	Association	900,00
6574			Arts Plastiques	Association	4 132,00
6574			Les Chalandonx du 5ème vent	Association	1 870,00
6574			Les Chalandonx du 5ème vent subv compl	Association	7 000,00
6574			La Gogane	Association	2 500,00
6574			Powerstripes Le Groupe	Association	600,00
6574			Les amis du voyage Festival 360° en 2018	Association	3 000,00
6574			Regards sur le Cinéma Européen	Association	600,00
6574			UATL Soldat 14 18	Association	500,00
6574			convention SPA "régie Villages en scène" pour spectacles	Association	14 000,00
6574			Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	Association	200,00
6574			Café des enfants Espace de vie sociale	Association	14 290,00
6574			Don à l'AFDI	Association	200,00
6574			Don à la ligue des droits de l'Homme	Association	200,00
6574			Calonn'Anim Festival BD	Association	8 000,00
6574			Comité de Jumelage	Association	4 000,00
6574			Association Sainte Barbe des mines	Association	2 500,00
6574			Amicale des Anciens Pompiers	Association	200,00
6574			Groupement des Commerçants Fête des Marrons	Association	2 100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			Groupeement des Commerçants ZI Fête	Association	1 000,00
6574			Association animation et promotion des marchés	Association	4 000,00
6574			Club jeunes Ligue pour la Protection des Oiseaux	Association	500,00
6574			convention avec ALISE SERVICES (accompagnement des demandeurs d'emplois)	Association	1 570,00
6574			Association Parents d'Elèves Ecole Publique Chalonnes	Association	1 200,00
6574			Ecole Saint Joseph	Association	12 848,00
6574			Association sportive Collège Saint Exupéry	Association	600,00
6574			convention RASEAD	Association	711,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2015/1 Construction d'une salle de gymnastique	2 350 000,00	144 403,64	2 494 403,64	2 205 596,36	144 403,64	0,00	0,00
2017/1 Rénovation thermique et mise en accessibilité du groupe scolaire Joubert	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	4 560,00	600 000,00	550 000,00	545 440,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	3,15	21,15	15,88	3,57	19,45
Adjt adm	C	4,00	2,15	6,15	5,08	0,57	5,65
Adjt adm Pal 1Cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjt adm Pal 2Cl	C	4,00	0,50	4,50	4,50	0,00	4,50
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	1,80	3,00	4,80
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,85	13,21	45,06	35,04	7,75	42,79
Adjt tech	C	13,00	11,92	24,92	16,75	6,75	23,50
Adjt tech Pal 1Cl	C	9,85	0,00	9,85	9,00	0,00	9,00
Adjt tech Pal 2Cl	C	3,00	1,29	4,29	4,29	0,00	4,29
Agent maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur (anc)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	5,22	7,22	7,22	0,00	7,22
Agent Pal ATSEM 1Cl	C	0,00	0,93	0,93	0,93	0,00	0,93
Agent Pal ATSEM 2Cl	C	0,00	3,50	3,50	3,50	0,00	3,50
Assist soc-ed	B	0,00	0,79	0,79	0,79	0,00	0,79
Educateur Pal j enfant	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		4,00	1,60	5,60	5,10	0,00	5,10
Auxiliaire puér Pal 1Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puér Pal 2Cl	C	2,00	1,60	3,60	3,10	0,00	3,10
Puér CiSup	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Opérateur APS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	2,40	3,40	3,40	0,00	3,40
Adjt ter patr Pal 2Ci	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Adjt ter patrimoine	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Assist conserv Pal 2Ci	B	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	3,74	8,74	8,23	0,00	8,23
Adjt ter anim Pal 2Ci	C	2,00	0,93	2,93	2,93	0,00	2,93
Adjt ter animation	C	2,00	2,81	4,81	4,30	0,00	4,30
Animateur Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
Assistante maternelle		6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		69,85	29,32	99,17	76,87	17,32	94,19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice (8)	Euros			Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Adjlt adm	C	ADM	356	0,00	3-1		CDD
Adjlt tech	C	TECH	1388	0,00	3-1		CDD
Adjlt tech	C	TECH	1392	0,00	3-1		CDD
Assistanie maternelle		OTR		69 320,64	A Arrivée collectivité		A Autres contrats
Attaché	A	ADM	500	0,00	3-3-1°		CDD
Attaché	A	ADM	379	0,00	3-3-2°		CDD
Attaché	A	ADM	500	0,00	3-3-2°		CDD
Ingénieur (anc)	A	TECH	668	0,00	3-3-2°		CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
				37 075,59			
Adjlt adm	C	ADM	347	0,00	3-a°		CDD
Adjlt tech	C	TECH	347	0,00	3-a°		CDD
Adjlt ter animation	C	ANIM	347	0,00	3-a°		CDD
CEA		OTR		37 075,59	A Contrat : CEA		A Autres contrats
Médecin		OTR		0,00	3-a°		A Autres contrats
TOTAL GENERAL				106 396,23			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PVS : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou a l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
- Construction de 10 logements sociaux aux Ligerals	PODELIHA		SAHLM	32 500,00
- Construction de 10 logements sociaux aux Ligerals	PODELIHA		SAHLM	117 500,00
- Bande Dessinée Calonn Anim sur la Boule de Fort	ASSOCIATION CALONN'ANIM		Association	6 709,65
03/11/1980 - Construction de 18 logements au Clos de l'Enfer	PODELIHA		SAHLM	626 569,42
03/11/1980 - Construction de 18 logements au Clos de l'Enfer	PODELIHA		SAHLM	36 673,07
25/02/1983 - Construction de 18 logements au Clos de l'Enfer	PODELIHA		SAHLM	19 239,07
26/03/1984 - Construction de 3 pavillons rue du Petit Anjou	PODELIHA		SAHLM	161 344,20
24/06/1985 - Construction de 5 pavillons à La Feuille D'Or	PODELIHA		SAHLM	111 196,31
05/09/1988 - Construction de 7 pavillons à La Feuille d'Or	PODELIHA		SAHLM	283 280,76
28/11/1994 - Construction de 6 pavillons au Grand Coteau	PODELIHA		SAHLM	350 632,74
06/05/1996 - Construction de 1 pavillon au Grand Coteau	PODELIHA		SAHLM	42 685,72
06/05/1996 - Construction de 5 pavillons au Grand Coteau	PODELIHA		SAHLM	219 526,58
06/05/1996 - Construction de 20 logements Le Clos de l'Armangé	PODELIHA		SAHLM	182 938,82
07/09/1998 - Construction de 12 pavillons au Grand Coteau	PODELIHA		SAHLM	24 391,84
04/06/2007 - Construction de 8 logements sociaux rue Notre Dame	PODELIHA		SAHLM	87 500,00
04/06/2007 - Construction de 8 logements sociaux rue Notre Dame	PODELIHA		SAHLM	419 432,00
23/06/2011 - Acquisition bâtiment de l'association La Basse Ile	SOCIETE LA BASSE ILE		Autres bénéficiaires	17 500,00
27/12/2012 - Lotissement des Ligerals	SPLA		SEM	800 000,00
21/05/2015 - Aménagement du lotissement des Ligerals	SPLA		SEM	560 000,00
18/12/2015 - Construction de 10 logements sociaux aux Ligerals	PODELIHA		SAHLM	12 500,00
18/12/2015 - Construction de 10 logements sociaux aux Ligerals	PODELIHA		SAHLM	61 250,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE		Fiscalité propre	0,00
Autres organismes de regroupement			
SICALA		Sans fiscalité propre	601,74
SIEML		Sans fiscalité propre	39 645,97
SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUET		Sans fiscalité propre	24 304,10

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT		-	21490063100091	SPIC	Non
LOTISSEMENT	PORTAIL DE PIERRE	26/11/2015	2015-160 - 26/11/2015	21490063100174	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
CINEMA CAMPING BATIMENTS INDUSTRIELS	CINEMA CAMPING BATIMENTS INDUSTRIELS		- - -	SPA SPIC SPA / Locations de locaux en baux commerciaux

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 23+5 pouvoirs

VOTES :

Pour :
 Contre :
 Abstentions :
 VOIR DETAIL DES VOTES
 DANS LA DELIBERATION JOINTE

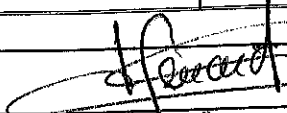
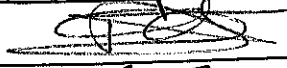
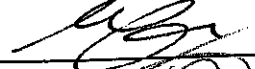
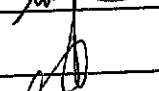
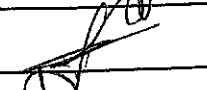
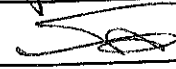
Date de convocation : 12/02/2018

Présenté par Philippe MENARD (1),
 A Chalonnnes sur Loire, le 19/02/2018
 Philippe MENARD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Vote du
 A Chalonnnes sur Loire, le 19/02/2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



BELLANGER Marcelle	
BOUFFANDEAU Thierry	
BOURIGAULT Alexandra	
CANTE Nathalie	
CARRET Jérôme	POUVOIR A M. SEILLER
CHAZOT Jacques	
CULCASI Danièle	
DAVY Pierre	
DESCHAMPS Bruno	
DHOMME Florence	POUVOIR A Mme LIMOUSIN
DUPONT Stella	
FOURMOND Michelle	ABSENTE
GARNAUD Gaël	
GUERIF Stéphane	
JAMMES Philippe	
LAGADEC Gwénaëlle	POUVOIR A M. LAVENET
LAVENET Vincent	
LE STRAT Marie-Astrid	
LEQUEUX Ghislaine	POUVOIR A Mme BOURIGAULT
LIMOUSIN Betty	
MAINGOT Alain	POUVOIR A M. SANCEREAU

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
MENARD Hervé		
MENARD Philippe		
MOREAU Valérie		
MORINIERE Jean-Marie		
PHELIPPEAU Jean-Michel		
SANCEREAU Jean-Claude		
SCHMITTER Marc		
SEILLER Patrick		

Certifié exécutoire par Philippe MENARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/02/2018, et de la publication le 23/02/2018
A Chalonnnes sur Loire, le 23/02/2018

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil municipal.

Philippe MÉNARD,
Maire de Chalonnnes sur Loire

